



Traçabilité : Carrefour déploie la technologie de la blockchain à la filière de la tomate

Et de deux. Après le lancement de sa blockchain du poulet (poulet d’Auvergne Filière qualité Carrefour) en mars dernier, le distributeur déploie cette technologie sur une nouvelle filière : la tomate filière qualité Carrefour.

Appliquée depuis le mois de mars 2018 au poulet d’Auvergne Filière qualité Carrefour, la technologie de la blockchain se déploie sur une nouvelle filière : la tomate filière qualité Carrefour. Le produit, une tomate allongée cœur Cauralina, est issu d’un partenariat engagé depuis 2015 avec la coopérative les Paysans de Rougeline. Cette variété de tomate est cultivée sans herbicide par 9 producteurs de Marmande et du Roussillon.

Avec la technologie de la blockchain qui oblige chaque acteur de la chaîne d’approvisionnement à renseigner les informations de traçabilité, le consommateur dispose en bout de chaîne via un QR Code apposé sur l’étiquette du produit de toutes les informations relatives au produit : l’origine de la tomate, le nom du producteur, le mode de culture, la date de plantation.

Pour les producteurs, il s’agit de valoriser leur savoir-faire local et leur engagement à mieux produire. Pour le distributeur, il s’agit de faire un pas de plus vers la transparence et la traçabilité. Un objectif clairement affiché par Alexandre Bompard, le PDG de Carrefour, le 23 janvier 2018 à l’occasion de la présentation de la feuille de route du distributeur.

Après les tomates, la technologie devrait être appliquée à d’autres filières animales et végétales. D’ici la fin de cette année, le distributeur s’est en effet engagé à garantir la traçabilité de 8 produits.

Lien article : <https://www.lsa-conso.fr/tracabilite-carrefour-deploie-la-technologie-de-la-blockchain-a-la-filiere-de-la-tomate,292601>